



"Collectif enseignants STAPS Rennes en colère"

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2021

## LES STAPS ATTENDENT DES RÉPONSES CONCRÈTES. LE 24 NOVEMBRE TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES LOCALEMENT ET NATIONALEMENT POUR OBTENIR LES MOYENS NÉCESSAIRES !

Depuis plusieurs années, la filière STAPS est identifiée comme une filière en tension, délaissée et avec un déficit chronique d'encadrement statutaire aux conséquences désastreuses. En cette rentrée, la situation est devenue intenable dans nombre de composantes STAPS. Dans certaines universités, comme à Rennes 2, le manque de moyens a mis littéralement à l'arrêt l'institution et n'a pas permis une rentrée normale. A Chambéry, le directeur n'a eu d'autre choix que de démissionner pour montrer l'impossibilité de poursuite de sa mission et le manque d'enseignant·es a conduit à la neutralisation de certaines unités d'enseignement ou à des cours assurés par... des étudiant·es ! D'autres STAPS continuent à manifester leurs immenses difficultés (Valenciennes, Evry, Toulouse 3, Bobigny, Le Mans, La Guadeloupe, Orléans, Rouen, Marne La Vallée, Font-Romeu...). Les mobilisations se succèdent semaine après semaine pour dénoncer la situation. La même situation est vécue dans nombre d'autres formations particulièrement surchargées. L'université craque de toute part.

Le ministère n'a apporté à ce jour aucune réponse concrète pour un plan d'urgence pour les STAPS les plus en difficultés et un plan de rattrapage effectif par ailleurs. La réponse technocratique en utilisant l'angle de la demande locale segmentée et « individuelle », consistant à renvoyer aux dialogues stratégiques de gestion les éventuels moyens qui pourraient être dégagés, n'en est pas une tant que le budget 2022 restera en l'état.

En demandant aux recteurs et rectrices de suivre ce dossier « STAPS », sans évoquer parallèlement le budget alloué, le ministère se contente de se défausser sur les établissements par ailleurs déjà pour certains largement sous-dotés. Le projet de loi de finances 2022 concernant le MESRI avec l'augmentation du plafond d'emploi (+638) apparaît très en deçà des besoins (128 ETP seront déjà réservés à l'HCERES ce qui réduit à 510 le nombre d'ETP disponibles) d'autant plus que le fléchage est orienté vers les mesures LPR. Contrairement aux affirmations de la ministre Frédérique Vidal, le budget 2022 pour l'ESR rapporté à la croissance démographique et à l'inflation, est même en baisse et a été rejeté par le CNESER ! Rien dans ce budget n'est clairement explicité pour les filières en tension et pour améliorer la situation des universités en général. Qui imagine avec de telles « rustines » boucher les trous béants dans l'accompagnement des étudiants en STAPS ? Selon les chiffres du MESRI, les effectifs étudiant·es en STAPS ont connu une augmentation de plus de 70 % depuis 2010 quand le nombre d'enseignant·es titulaires n'a progressé que de 8 %. Les orientations politiques maintenues dans ce nouveau budget participent d'un accroissement considérable des inégalités de réussite et d'accès à l'enseignement supérieur et n'est pas de nature à rassurer la communauté des STAPS.

Nos organisations demandent, plus que jamais, au moment où l'examen du PLF 2022 se déroule au parlement, que soit inscrit dans la mission du MESRI au programme 150, un plan d'urgence 2022 et un plan de rattrapage national pluriannuel afin de rétablir des conditions d'enseignement et de recherche acceptables pour les STAPS.

**Le SNEP et le SNESUP-FSU appellent tous les personnels et étudiant·es de la filière STAPS à se mobiliser à l'occasion de la journée nationale d'action pour les STAPS le mercredi 24 novembre :**

- en organisant localement des rassemblements devant les rectorats et en demandant à être reçus par le recteur ou la rectrice pour faire entendre les besoins spécifiques de leur composante STAPS ;
- en mandatant un ou une représentant·e pour participer au rassemblement national devant l'assemblée nationale à 14h.

**Le SNEP et le SNESUP-FSU appellent tous les collègues et étudiant·es de toutes les filières en difficulté mais également au-delà à les rejoindre pour obtenir ensemble les moyens pour un service public de l'enseignement supérieur qui puisse remplir ses missions. Il en va de l'avenir de la jeunesse. ■**